Professionnels de la santé et du secteur médico social, formez-vous à la médiation !

Les besoins de médiation dans le secteur de la santé, du social et du médico-social sont croissants. La médiation s'impose pour résoudre les différends avec les usagers, leurs proches, et aussi entre professionnels. Décryptage avec Claude Evin, avocat et ancien Ministre de la santé.

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



FORMATION

Le secteur de la santé, du social et du médico-social est confronté à la complexité des relations entre professionnels et patients, mais aussi entre professionnels. Ces tensions sont accentuées par une demande en soins en constante augmentation, un sentiment d'urgence et des moyens jugés insuffisants. La pandémie de Covid-19 a amplifié cette situation de crise du monde de la santé.

L'IFOMENE a ainsi mis en place un Diplôme universitaire Médiation et santé afin de répondre à ces enjeux.

Claude Evin, avocat et ancien Ministre de la santé qui participe activement à la mise en place de ce DU, **répond à nos questions et démontre l'importance de la formation pour les professionnels de la santé et du médico-social.**

Pourquoi les acteurs de santé ont de plus en plus besoin de se former à la médiation ?

Le besoin de médiation en santé concerne tous ceux qui sont amenés à y jouer un rôle : les professionnels médicaux, non médicaux ou administratifs, mais aussi les patients qui, au sein d'associations, sont attentifs pour que leurs droits soient mieux pris en compte.

Il y a, pour eux, au moins **deux raisons de se former à la médiation** :

permettre aux professionnels et aux patients confrontés à une rupture de confiance à la suite d'un incident dans la relation de soin de **renouer un dialogue interrompu** ;
et donner aux professionnels la possibilité de **traiter le plus tôt possible les différends interpersonnels** qui s'expriment dans leur activité.

Quelles sont les spécificités de la médiation dans l'univers de la santé ?

La relation de soins entre un professionnel et un patient est une relation complexe qui mêle à la fois l'aspect technique d'un diagnostic, d'une prescription ou d'un acte chirurgical, mais aussi la dimension humaine. Même s'il est amené à donner son consentement, le patient s'en remet au professionnel. Si cela s'est « mal passé » la frustration, voire le dommage, pour le patient peuvent être lourds de conséquence, mais c'est aussi un échec pour le professionnel dont l'objectif premier était le bien du malade. Permettre à l'un et à l'autre de garder ou de renouer une relation de confiance s'impose. C'est ce que la médiation doit prendre en considération.

Il en est de même **dans les établissements sociaux et médico-sociaux où la fragilité des personnes prises en charge et l' intervention des proches nécessitent une attention particulière**.

relations entre professionnels sont elles aussi spécifiques dans ces secteurs. L'interaction des processus de décision entre pouvoir médical et pouvoir administratif, la confrontation à des situations qui touchent parfois à la vie d'un patient peuvent être génératrices d'incompréhensions et de tensions entre les différents intervenants.

Quels sont les atouts du DU médiation et Santé de l'IFOMENE ?

Si les règles qui régissent la médiation sont universelles, l**es spécificités de la santé, du social et du médico-social méritent d' être prises en compte pour former des médiateurs qui leur soient spécifiquement dédiés**. L'IFOMENE qui, en lien avec l' EHESP, a déjà formé les médiateurs pour les personnels des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux offre une expérience incomparable dans ces secteurs.

Photo : Claude Evin

Lieu(x) :
Publié le 14 janvier 2022 – Mis à jour le 31 janvier 2022

A lire aussi

À LA UNE

FORMATION

Tous les tags